



PRÉFET DE L'ALLIER

Le Préfet

Moulins, le 2 juillet 2012

Circulaire n° 61

Le Préfet de l'Allier

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Département
En communication : Messieurs les Sous-Préfets de
MONTLUCON et de VICHY

Objet : Commémoration de la Fête Nationale du 14 juillet

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'occasion de la commémoration de la Fête Nationale du 14 Juillet, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises le samedi 14 Juillet 2012.

Je vous remercie également de bien vouloir veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Jean-Luc MARX